

TROILUS FAIT LE POINT SUR UNE ANNÉE 2024 RICHE EN TRANSFORMATIONS ET SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET EN 2025

Le 7 janvier 2025, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FRA : CM5R) (« Troilus » ou la « Société »), a le plaisir de fournir un récapitulatif de ses principales réalisations en 2024 et fait part de ses perspectives pour 2025, dans un contexte où elle s'appuie sur ses réussites en matière d'exploration et passe de l'expansion des ressources et des travaux de faisabilité à l'ingénierie détaillée et au développement du projet, dans cette lettre ouverte aux actionnaires de la part du chef de la direction et directeur du conseil, Justin Reid.

À nos précieux actionnaires et à nos chères parties prenantes,

En ce début d'année 2025, nous pouvons affirmer avec certitude que l'année 2024 a été déterminante pour Troilus. L'achèvement de notre étude de faisabilité, les résultats du financement du projet et nos réussites en matière d'exploration ont fait de Troilus l'un des principaux projets de développement d'or et de cuivre en Amérique du Nord. En plus de démontrer l'ampleur et la solidité économique du projet Troilus, cette période de transformation nous a également permis de franchir avec confiance les prochaines étapes du développement du projet en 2025.

Au cours d'une année où le secteur minier junior a continué à faire face à des défis, notamment un accès limité aux capitaux, Troilus a su se démarquer. Notre capacité à conserver notre financement et à recevoir un soutien de principe d'une valeur supérieure à 1,3 milliard de dollars de la part d'organismes de crédit à l'exportation prestigieux et reconnus à l'échelle internationale témoigne de la qualité exceptionnelle du projet Troilus et de son importance stratégique sur la scène mondiale.

Nos réussites de l'année 2024 représentent l'aboutissement d'années de travail acharné de la part de notre équipe dévouée et de nos partenaires, et ouvrent la voie à une nouvelle phase passionnante au cours de laquelle nous nous efforcerons d'apporter une valeur ajoutée à long terme à toutes les parties prenantes.

Principaux développements en 2024 et prochaines étapes :

Une étude de faisabilité permet à Troilus de passer à l'étape suivante de son développement

En mai 2024, nous avons publié les résultats d'une étude de faisabilité pour le gisement d'or et de cuivre de Troilus, ce qui nous a permis de réaffirmer sa position en tant que projet minier à grande échelle et à longue durée de vie. L'étude décrit une exploitation à ciel ouvert sur 22 ans qui devrait produire en moyenne 303 000 onces d'équ.-or par an.

En prévision de la prochaine phase de développement, nous avons renforcé notre équipe de direction en procédant à des nominations clés, notamment à celle d'Andy Fortin en tant que vice-président opération et directeur général de la mine Troilus. Nous avons également accueilli deux nouveaux

membres éminents du conseil d'administration : Chantal Lavoie, notre nouveau président, et François Biron, président du comité technique. Leur expertise et leur expérience opérationnelle seront déterminantes pour faire progresser ce projet clé d'or et de cuivre jusqu'à la production.

Sur le front des autorisations, nous avons réalisé des progrès considérables en 2024. Les consultations publiques régulières avec les collectivités concernées par le projet ont fourni des renseignements précieux que nous avons intégrés dans notre processus de planification. Ces efforts ont été essentiels pour faire progresser l'évaluation des répercussions environnementales et sociales (« ERES »), qui en est maintenant à sa phase finale et devrait être présentée dans les mois à venir.

En août 2024, nous avons commencé à assécher la fosse J4, l'une des deux fosses à ciel ouvert anciennement exploitées sur la propriété. Il s'agit d'une étape importante qui permettra, à terme, d'ouvrir de nouveaux accès pour des activités de forage et d'exploration, tout en jetant les bases de la prochaine phase de développement.

Le financement des projets a occupé le devant de la scène au cours du second semestre 2024. En novembre, la société Troilus a été reconnue à l'échelle mondiale comme un projet d'or et de cuivre hautement finançable grâce à l'obtention de lettres d'intérêt des principaux organismes de crédit à l'exportation d'Allemagne, de Finlande, de Suède et du Canada pour un montant total de 1,3 milliard de dollars américains. Cette assise solide appuiera une stratégie de financement à multiples facettes au fil de la progression du projet.

Poursuite des réussites en matière d'exploration

Bien que nos activités de forage aient ralenti en 2024, nous avons continué à nous concentrer sur les zones adjacentes aux principaux gisements en poursuivant à la fois l'expansion stratégique des ressources et les possibilités d'exploration conceptuelle. Ces efforts ont abouti à la découverte de la zone « West Rim », annoncée en septembre. Cette découverte intéressante comprenait des intersections à haute teneur, telles que 1,66 g/t d'équ.-or sur 20 m dans le puits WR-24-003, situé à seulement 150 mètres de la fosse de réserve prévue (voir le communiqué de presse du [3 septembre 2024](#)). Elle a mis en évidence le potentiel encore inexploité du gisement Troilus, qui peut apporter une valeur ajoutée grâce à des onces à plus haute teneur incorporées dès le début du plan d'exploitation.

Une priorité toujours accordée aux enjeux ESG et au leadership environnemental

En 2024, nous avons poursuivi notre engagement en faveur du développement durable en explorant des systèmes de production d'énergie de substitution visant à réduire notre dépendance au réseau d'Hydro-Québec et à minimiser notre empreinte carbone. En septembre 2024, nous avons achevé l'installation de 500 panneaux solaires et d'une éolienne, marquant ainsi une étape importante vers la production d'énergie supplémentaire et de secours. Au cours des douze prochains mois, nous assurerons le suivi des données recueillies à partir de ces installations pour évaluer l'emplacement idéal et la faisabilité de la mise en place d'installations à plus grande échelle.

En décembre, une étude menée en collaboration avec Coalia, le Conseil national de recherches du Canada, Lamont et le Minesite Drainage Assessment Group (MDAG) a confirmé un faible potentiel de drainage rocheux acide (DRA) à Troilus. L'analyse des déchets de roche et les données historiques de l'ancienne exploitation minière nous ont fourni une mine d'informations qui nous permettra d'améliorer

nos pratiques durables dans le cadre de la planification de l'avenir du projet. Chez Troilus, la qualité de l'eau demeure une priorité absolue pour nous et pour les parties prenantes des Premières Nations. Les principales conclusions de cette étude indiquent que la roche du site de Troilus n'est pas génératrice d'acide et ne nécessite pas de traitement supplémentaire, ce qui permet de minimiser et d'atténuer l'empreinte environnementale de la future exploitation. Outre l'incidence positive sur l'environnement, cette démarche peut permettre de réduire les coûts, car les déchets de roche peuvent être réutilisés pour des projets d'infrastructure tels que la construction de routes.

Ce que nous réserve l'année 2025

Troilus entre dans une nouvelle phase de développement passionnante, avec des initiatives parallèles qui progressent vers la construction du projet. Nos principales priorités pour l'année 2025 sont les suivantes :

- achever l'assèchement de la fosse J4 et amorcer l'assèchement de la fosse Z87;
- soumettre l'ERES et effectuer un suivi régulier de la procédure d'approbation;
- poursuivre les consultations et le dialogue avec la Nation des Cris et les collectivités jamésiennes pour soutenir la prochaine phase de développement de Troilus;
- faire progresser les travaux relatifs à l'ingénierie de base et à l'ingénierie détaillée;
- obtenir des commandes à long délai de livraison pour des équipements clés destinés aux installations minières;
- négocier des contrats avec les fournisseurs d'équipements miniers;
- appliquer la procédure de diligence raisonnable avec les organismes de crédit à l'exportation;
- lancer des projets de travaux préliminaires sur le site en vue de préparer des activités à plus grande échelle;
- poursuivre les forages consacrés à la découverte de la zone West Rim pour mieux définir son potentiel, tout en continuant à explorer les possibilités d'accroissement des ressources à proximité du site minier et le long du corridor minéralisé existant.

Avec ces initiatives en cours, l'année 2025 devrait être une année d'exécution où nous continuerons sur notre lancée et poursuivrons notre parcours pour devenir un producteur de cuivre et d'or de premier plan en Amérique du Nord.

Nous remercions sincèrement nos actionnaires et toutes les parties prenantes pour leur confiance et leur soutien continu. Votre engagement et votre foi en notre vision alimentent notre volonté de créer de la valeur à long terme et de parvenir à une réussite commune.

Cordialement,

Justin Reid
Chef de la direction et directeur du conseil
Troilus Gold Corp.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par M. Nicolas Guest, géoscientifique professionnel et directeur de l'exploration, en tant que personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Guest est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la société en vertu du Règlement 43-101.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 t/j, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés concernant l'incidence de la nomination sur la Société, le calendrier et l'incidence de l'assèchement et de l'ERES, la nature non contraignante de la lettre d'intention et la probabilité que des engagements de financement contraignants soient pris dans les délais prévus ou même qu'ils ne soient pas pris du tout; les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; les coûts des activités futures; les dépenses en capital et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité attendue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales

générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.